

Direction d'école : Le SNUipp-FSU 06 travaille au groupe (de travail ?)

Site d'aide et d'information : une cible prioritaire ?

La deuxième séance annuelle du groupe de travail « direction d'école » s'est réunie mardi 15 janvier, en présence de Messieurs Cagnoli et Coppin, IEN en charge du dossier, de Mme Necas secrétaire générale du DASEN et des délégations du SE-UNSA et du SNUipp-FSU. Sans ordre du jour écrit, la séance a débuté par des annonces sur la formation initiale... pour l'essentiel déjà communiquées lors de la précédente séance. Les collègues nouvellement nommé-e-s bénéficieront d'une semaine en juin et deux journées (en tout ou pour chacun ? l'ambiguïté demeure) consacrées à Base Elèves. Ce dispositif est présenté avec enthousiasme par l'administration comme une formation de deux semaines avant prise de postes... Nous accueillons favorablement le retour d'une partie de la formation initiale avant la prise de poste. Mais pour qui sait compter, l'enthousiasme n'est pas partagé au même niveau...

La nouvelle architecture du site « d'aide et d'information à la direction d'école nous a été présentée. Essentiellement destiné aux collègues débutant dans la fonction, il ne sera finalement pas enrichi d'une veille juridique. Les réticences de la délégation du SNUipp-FSU 06 exprimées lors de la première séance ont donc été entendues. Des expériences initiées dans d'autres départements ont d'ailleurs démontré que ces outils n'étaient ni satisfaisants en termes d'aide à la pratique quotidienne, ni vraiment utilisés par les collègues.

Nous avons présenté les résultats de l'enquête en ligne proposée aux collègues à propos de leur usage du site d'aide à la direction.

Une cinquantaine de collègues y ont répondu, toutes circonscriptions représentées. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le site est loin de constituer une préoccupation professionnelle des directeurs/trices du 06.

Il est peu fréquenté : 50% des collègues ne le consultent qu'exceptionnellement (1 à 2 fois par an) et un quart, jamais ! Son utilisation se résume à un usage centré sur le « pôle administratif » : 44% y recherchent un document administratif, 17% des informations générales sur le fonctionnement de l'école tandis qu'ils ne sont que 6% à y rechercher un document lié à l'animation pédagogique et 5% en relation avec le suivi des élèves.

Le taux de satisfaction par rapport à cet outil est particulièrement bas : près de 56% des directeurs/trices se disent peu satisfait-e-s car l'information recherchée est rarement disponible.

Concernant les nouveaux outils proposés (calendrier annuel des tâches, veille juridique, évaluation des directeurs), la bienveillance globale se dégage mais empreinte d'un scepticisme très marqué. Si près de 50% pensent qu'un calendrier annuel des tâches peut être une aide ponctuelle, ils sont 20% à estimer que c'est un gadget inutile et 15% à y voir un outil de contrôle par la hiérarchie. 55% disent trouver intéressant le dispositif de la veille juridique pour se faire un avis sur des questions sensibles mais plus de 40% le jugent inutile, voire source de confusions. Enfin, concernant l'évaluation des directeurs, 41% des collègues pensent qu'elle peut être profitable à condition d'être formative mais ils sont autant à la juger inutile et 16% disent qu'elle renforcera probablement la subordination à l'IEN.

Les verbatim recueillis pointent en grande majorité l'urgence à proposer une solution au manque de temps (qui rend d'ailleurs problématique la consultation même du site d'aide à la direction) et la nécessité de proposer une formation qui réponde aux besoins et aux attentes du terrain.

Nous avons donc alerté l'administration sur le risque de se tromper de cible en accordant trop de temps et d'énergie à une ressource perçue comme secondaire par la profession.

En réponse à la situation de surcharge administrative que nous avons à nouveau dénoncée, la DASEN travaille actuellement à une gestion plus cohérente des envois de mèls (afin d'éviter les doublons pollueurs) et un lissage des tâches demandées aux directeurs-trices pour anticiper voire différer les demandes qui peuvent l'être pour limiter les effets « entonnoirs » dans les périodes chargées, en particulier les débuts et les fins d'année scolaire. A suivre lors des prochaines séances ?

GEVA-SCO et Affelnet sont les deux mamelles 2013 de la surcharge !

Nous avons évidemment saisi l'administration sur les deux nouveaux outils qui ne devraient pas manquer de charger un peu plus la barque des directeurs/trices : GEVA-SCO et AFFELNET.

Concernant GEVA-SCO, la production d'un document d'accompagnement diffusé dans certaines circonscriptions semble marquer un renforcement du rôle du directeur dans les opérations liées à une première demande à déposer auprès de la MDPH, notamment en termes de liens avec les partenaires de soins et les familles, avant la prise en charge du dossier par l'ERH. Encore une fois, le/la directeur/trice se trouve exposé-e dans une position pas toujours confortable et confronté-e à une multiplication des tâches de secrétariat. Nous avons alerté l'administration sur cette problématique qu'elle a semblé découvrir. Nous ferons le point sur cette question lors de la prochaine AG SNUipp-FSU des directeurs/trices (mercredi 20 mars).

A propos d'AFFELNET, nous avons informé l'administration de l'indignation qu'a soulevée la première note aux directeurs/trices du DASEN. Les collègues s'insurgent sur le fond, du transfert de tâches jusqu'ici assumées par les secrétariats des collèges et sur la forme, de la requête à adresser aux familles concernant l'avis d'imposition pour vérifier l'adresse de résidence des élèves à orienter en 6^e. Nous avons rappelé notre consigne syndicale de ne pas procéder à un nouveau toilettage de Base Elèves au-delà des opérations routinières déjà effectuées en début d'année scolaire et de ne pas solliciter l'avis d'imposition, document sensible non exigible lors des opérations d'admission. Nous reviendrons sur cette affaire en CAPD pour demander au DASEN d'abandonner cette procédure (spécificité locale qui n'a cours dans aucun autre département) et exiger une contrepartie en termes de temps de travail. D'ores et déjà, nous avons saisi le groupe de travail pour que ces revendications remontent au DASEN.

Dialogue ou monologue social ?

En conclusion de cette séance de travail, le bilan est maigre et l'insatisfaction proportionnellement inverse. Ce qui domine, c'est l'impression générale d'impréparation. Qu'on en juge à travers ce florilège de réponses fournies à nos sollicitations...

- Quand pourra-t-on passer à trois semaines de formation initiale avant l'été ? : « Le plus tôt possible, mais on ne sait pas quand. »
- Aurez-vous assez de titulaires mobiles pour assurer le remplacement des néo-directeurs/trices en juin ? : « On ne sait pas. »
- Avez-vous une idée du nombre d'adjoints nommés chaque année sur un poste de direction ? : « Non, nous n'avons pas collecté ces données »

- Si la réforme des rythmes devait déboucher sur 1/2 journée de plus, est-ce qu'elle pourrait être utilisée par les directeurs/trices comme un temps de décharge supplémentaire ? : « C'est trop tôt pour le dire... »
- Où en est-on de la formation continue des directeurs ? De la constitution des groupes inter-circonscriptions annoncés dans la note du DASEN de juin 2011 ? De la prise en compte des axes de formation que nous vous présentons depuis deux ans au sein de ce groupe de travail ? De la déclinaison dans les circonscriptions du volume horaire inscrit au PAF correspondant à 9 h d'animation pédagogique ? « On y travaille... On vous en parle au prochain GT... »
- Où en est-on de ce que vous avez présenté comme l'évaluation des directeurs ? « Les IEN souhaitent harmoniser l'évaluation de la fonction de direction. » Dans le cadre de l'inspection individuelle ou de l'évaluation d'école ? : « On a laissé ce sujet de côté pour l'instant, nous y reviendrons. »

De notre point de vue, on s'écarte de la finalité de ce GT : travailler à l'amélioration des conditions d'exercice des directeurs-trices en situation de surcharge.

Les cadres chargés de piloter ce GT n'avaient pas l'intention d'évoquer GEVA-SCO et AFFELNET, les deux pavés dans la mare qui font l'actualité réelle des personnels et dont ils avaient l'air de savoir bien peu de choses. Nous réinterviendrons donc auprès du DASEN en CAPD pour lui demander un positionnement clair des missions et perspectives de ce groupe de travail. De l'avancée réelle des travaux de cette instance dépendra la participation future de la délégation du SNUipp-FSU ...

Prochain GT fixé le mardi 19 mars de 14h à 16h.